L'Europe et l'Unesco veulent nous obliger à combattre l'islamophobie à l'école par Claude Laurent

écrit par Claude Laurent | 8 septembre 2014



➢ »Pour que les enfants musulmans parviennent à cette même évolution, soient libérés du joug qu'ils traînent toute leur vie, l'Education nationale devrait interdire qu'on parle d'islam, devrait interdire qu'on tolère des repas de substitution à la cantine, devrait interdire qu'on oblige les non musulmans à respecter la différence quand cette différence est une insulte à notre civilisation. » Christine Tasin, dans <u>l'édito</u> du 2 septembre.

Belkacem, outre sa culture et sa religion, obéït aussi aux <u>diktats</u> de OSCE/BIDDH, Conseil de l'Europe, Unesco, 2012. (NDLR <u>OSCE</u> = Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe ; <u>BIDDH</u>, Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme - institution autonome de l'OSCE).

Principes directeurs à l'attention des éducateurs pour combattre l'intolérance et la discrimination à l'encontre des musulmans : aborder l'islamophobie à travers l'éducation. [petit aperçu ci-dessous de ce <u>document pdf de 65 pages</u> — ce sujet a peut-être été traité sur le site mais il est important que les nouveaux lecteurs puissent le consulter]

(...)Les directions des écoles doivent veiller particulièrement à ce que les règles et les pratiques de l'établissement n'aient pas d'effets discriminatoires(11) : habillement, accès à l'apprentissage de sa propre religion, menus à la cantine, dates des vacances.

Il faut être particulièrement vigilant en ce qui concerne leurs répercussions sur les jeunes musulmanes. Certaines études font ressortir par exemple que les élèves portant le voile ont plus de chances d'être placées dans un groupe de niveau inférieur, ou d'être invitées à éviter les disciplines plus intellectuelles(12). Il peut aussi arriver que les jeunes musulmanes soient exclues d'emblée de certaines activités offertes par l'école — soit que l'on estime par avance qu'elles ne voudront pas y participer, soit faute d'arrangements spéciaux (comme les séances de natation en groupes séparés)(13). Les règlements et pratiques des établissements doivent être conçus, en liaison avec les communautés et les parents, de façon à stopper et à prévenir la discrimination envers les élèves musulmans, dans le respect de la législation nationale relative aux pratiques religieuses à l'école.(...)

Non seulement Belkacem fait la Une pour l'affaire des cartables mais encore pour deux autres affaires qui occupent les médias, à savoir;

- Valeurs Actuelles qui a SCANDALEUSEMENT (selon les présentateurs moralistes) titré L'Ayatollah sur une photo de la dame.
- Un maire UMP refuse d'obéir à la loi sur les nouveaux rythmes scolaires, la dite dame, les yeux injectés, précise à un présentateur que ce maire doit obéir et qu'il sera sanctionné s'il ne le fait pas, il doit obéir à la loi.

On ne dit pas si ce maire pourrait faire respecter la loi en interdisant une enburkannée de se promener en rue.

Claude Laurent, responsable Résistance républicaine Nord Picardie

NDLR : Et une raison de plus pour réclamer avec virulence et détermination la sortie de l'Europe et la dissolution de tous ces machins, OSCE, BIDDH, Conseil de l'Europe, Unesco, ONU et compagnie !